NAMUR CAPITALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 30 septembre 2022

La Ville de Namur se dote d'un Plan communal pour réduire sa consommation d'énergie

Des mesures d'économie d'énergie à court et moyen terme, qui concernent tous les services, c'est le plan dont se dote la Ville de Namur pour faire face à la hausse des prix de l'énergie et assurer le maintien des services à la population.

On chiffre en effet à 130% l'augmentation des seuls coûts énergétiques de l'administration communale en 2023. Sans parler de l'indexation des salaires de la fonction publique et de l'inflation généralisée qui affecte toutes les fournitures.

Ce constat fait, la Ville de Namur ne pouvait pas rester sans réaction. D'autant que la réduction de la consommation énergétique, notamment par davantage de sobriété mais aussi plus d'isolation, représente un enjeu autant sociétal (lutte contre les changements climatiques) que budgétaire. Dès sa première réunion en septembre, le Collège avait pris acte d'une série de propositions visant à réduire la consommation d'énergies à court, moyen et long terme et a chargé l'échevine de la Transition écologique, Charlotte Mouget, de coordonner un plan d'action solide. Le Collège a débattu autour des différentes pistes possibles lors de sa mise au vert à la mi-septembre et a arrêté un panel d'actions spécifiques qui seront d'application tant pour la Ville que pour le CPAS et nos entités paracommunales.

Des mesures à court, moyen et long terme

L'ensemble des mesures présentées en annexe constituent dès lors l'amorce de ce plan. Elles seront intégrées dans un tableau de bord préparé par le Service Air Climat Energie (SACE) et feront l'objet d'un suivi régulier quant à leur implémentation et quant à leurs résultats.

Un certain nombre de mesures à court terme concernent les comportements des membres du personnel (éteindre tous les appareils, supprimer les petits électros d'appoint énergivores), tandis que d'autres ne demanderont que des interventions techniques limitées menées par le Service Maintenance de la Ville (mieux réguler les chaufferies, descendre le chauffage à 19° dans l'administration).

L'éclairage public concerné

Il est également question de couper l'éclairage public une partie de la nuit entre novembre et mars. À cet égard, des réunions techniques doivent encore avoir lieu avec ORES pour déterminer la faisabilité et la souplesse d'un tel dispositif : les exigences en termes de sécurité pour notre centre-ville (notamment en tenant compte du fait que Namur est une ville étudiante) ne sont pas les mêmes que pour un village plus rural.

Hôtel de Ville – 5000 Namur – www.namur.be
Cabinet de Maxime Prévot – Bourgmestre de Namur – 081 24 69 04
Cabinet de Charlotte Mouget – Première échevine en charge de la Transition écologique – 081 24 69 10

De même, des mesures de limitation seront prises pour les illuminations de fin d'année ainsi que pour l'éclairage patrimonial de la Citadelle. Le contexte nous amène aussi à questionner la pertinence de la patinoire de glace de Noël, grande consommatrice d'énergie. Une réflexion est en cours avec l'opérateur pour évaluer la possibilité de mettre en place une alternative.

Il y a ensuite les mesures qui s'inscrivent sur le moyen et long terme car nécessitant des travaux ou des investissements. Pensons à l'isolation des enveloppes des bâtiments, au remplacement de chaudières ou de châssis. D'ores et déjà, un budget a été réservé pour réaliser des audits des trente bâtiments publics les plus énergivores. Ceux-ci permettront de prioriser les investissements en fonction de leur « rendement » en termes d'économies d'énergie.

La Ville de Namur sensible à la transition énergétique et climatique

Il est à noter que la Ville n'a pas attendu la crise actuelle pour déjà agir afin de limiter ses consommations énergétiques et contribuer positivement à la transition climatique. Ainsi, grâce au remplacement progressif de toutes les lampes des voiries publiques, des milliers de MWh ont déjà été épargnés et des centaines de milliers d'euros économisés ces dernières années.

Plusieurs centaines de m² de panneaux photovoltaïques ont aussi été placés sur divers bâtiments communaux et du CPAS, d'importants travaux d'isolation ont été effectués, un plan chaudières a été mis en œuvre, etc.

Rappelons que la ville de Namur est aussi l'une des premières communes à avoir interdit les chaufferettes en terrasse. Une mesure qui se justifie tant au plan économique que climatique et énergétique.

Aider les citoyen·ne·s dans un contexte de crise

Parallèlement à ces mesures, **d'autres actions seront entreprises pour aider les citoyens et citoyennes à faire face à la crise**. Seront ainsi organisées des soirées d'info-conseils sur l'énergie destinées à ceux qui n'ont pas la possibilité financière d'investir dans une rénovation énergétique lourde et qui n'ont pas non plus droit au tarif social. Y seront prodigués des conseils et recommandations sur la gestion du chauffage et les gros appareils électriques de leur logement. Le changement de comportement et l'amélioration de la gestion du chauffage peuvent en effet apporter jusqu'à 30 % d'économie de kWh ! La Ville de Namur maintient par ailleurs le principe du doublement des primes wallonnes pour la réalisation d'audits énergétiques préalables aux rénovations.

Enfin, le dispositif En'Hestia a été déployé : il offre un accompagnement personnalisé aux citoyennes et citoyens désireux de s'engager dans des travaux de rénovation énergétique. En'Hestia sera là à chaque étape : audit, analyse des devis, primes énergie, travaux et vérification de l'étanchéité. A cet égard, 4 webinaires sont prévus pour les candidats-rénovateurs ainsi que 7 soirées d'info dans plusieurs villages de la commune entre octobre 2022 et mars 2023.

Conscients des très graves répercussions de la crise énergétique actuelle pour un nombre sans cesse croissant de citoyennes, citoyens et indépendants namurois, la Ville de Namur veut ainsi témoigner de sa volonté de réduire les coûts énergétiques pour garantir ses missions de base ; et promouvoir auprès des Namurois·e·s les instruments leur permettant de mieux maîtriser leur consommation d'énergie.